



Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M05

Lettre de mission de Aurélien Pichon, Vice-président Transition écologique et patrimoine

2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

A ce titre, l'université de Poitiers promeut le modèle d'Université dans la Cité qui s'appuie sur des valeurs humanistes et citoyennes. Elle s'inscrit dans les grandes orientations européennes en matière de durabilité – aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal et en prise directe avec les besoins de la société et de ses territoires. La politique de l'université de Poitiers est d'œuvrer pour un modèle institutionnel où la responsabilité sociétale des universités (RSU) est présente à tous les niveaux décisionnels afin que toutes ses activités répondent aux exigences attendues d'une société consciente et responsable de ses choix. L'université de Poitiers continue de s'inscrire dans un modèle vertueux où elle privilégie l'économie des ressources pour le bien de la communauté. Elle développe l'attractivité et le rayonnement international des formations et des travaux de recherche, en s'appuyant notamment mais pas seulement sur l'Alliance EC2U.

Missions

Le vice-président Transition écologique et patrimoine a pour mission de coordonner les actions autour de la transition écologique et du patrimoine de l'établissement. Toutes les actions qu'il entreprend doivent être guidées par la responsabilité sociétale des universités. Aussi, les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour la transition écologique.* Il finalise et met en œuvre, sous la coordination de la vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats, et avec le vice-président Responsabilité sociale et ressources humaines, le schéma directeur du Développement durable et de la Responsabilité sociale de l'établissement (DD-RSE). Il assure la transition de l'établissement vers des éco-campus responsables et accompagne la transition des espaces en lien avec la vie étudiante. Il pilote la rédaction des plans de déplacement de l'établissement (PDE).
- *Actions pour le patrimoine.* Il définit la stratégie immobilière de l'établissement à court, moyen et long terme en tenant compte des enjeux financiers et met en œuvre une comitologie spécifique au patrimoine visant à permettre des décisions éclairées et un suivi politique et opérationnel régulier. Il déploie une politique de pilotage pour la sécurité, la logistique, la gestion de la flotte automobile et la gestion des espaces de vie étudiante, de formation et de recherche. Il est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble de la communauté pour les questions patrimoniales, immobilières et d'aménagement, et concourt aux politiques de sécurisation des campus.

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

www.univ-poitiers.fr

15, rue de l'Hôtel Dieu Bât. E5 et E7 – TSA 7117 – 86073 POITIERS Cedex 9 – FRANCE

T : +33 (0)5 49 45 30 00

Périmètre d'action

Le vice-président Transition écologique et patrimoine est rattaché au pôle *Gouvernance* de l'équipe présidentielle. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins au Conseil d'administration de l'université, participe à la commission CVEC. Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents, le Conseil d'administration de Vitalis. Il est l'interlocuteur politique des collectivités territoriale pour les questions d'aménagement et d'urbanisme.

Il est en lien direct avec la Direction générale des services et particulièrement le pôle Vie de campus et patrimoine et la Direction de la logistique, du patrimoine et de l'immobilier. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers

